

## UNE EXPLICATION.

On m'a demandé récemment force détails au sujet de mes « polémiques » avec M. MASPERO. Je crois donc devoir en parler une fois pour toutes.

Elles débutèrent en 1871 à propos de mon travail : « Observations sur deux écrits récents de M. MASPERO. » Mon illustre maître M. E. DE ROUGÉ, qui, (après m'avoir fait l'honneur de me consulter), avait désigné M. MASPERO pour être répétiteur à l'École des Hautes Études, était alors très mécontent de l'étude sur la conjugaison égyptienne que celui-ci venait de publier et dans laquelle, prétendait-il, il démarquait (qu'on me pardonne encore cette expression) un des cours professés par lui pendant une année au Collège de France. Il me demanda de faire pour lui la réclamation dans une critique personnelle sur le côté copte que j'entrepris sous son inspiration et qu'il voulut bien se charger de porter lui-même à M. MOHL, directeur du « Journal asiatique ». Je n'entrerai pas ici dans le détail des pourparlers qui suivirent. Qu'il me suffise de dire que, sur la demande de M. MOHL, je supprimai l'indication du nom de M. DE ROUGÉ, auquel il aurait appartenu, disait M. MOHL, de signer cette réclamation, puisque je n'avais pas assisté au cours en question. Je ne parlai donc que d'auteurs classiques : et il y en avait en effet plusieurs se trouvant dans le même cas.

M. MASPERO m'en voulut beaucoup : et j'eus bien à me plaindre de procédés littéraires sur lesquels je ne reviendrai pas. De là naquirent les polémiques qu'on me reproche. Mais ces polémiques ne m'empêchèrent pas d'être à son égard d'une modération, je dirai même d'une bienveillance pratique singulière.

Quand, après la mort de M. E. DE ROUGÉ, il fallut pourvoir à son remplacement au Collège de France, on proposa la candidature à MARIETTE et à CHABAS, qui refusèrent par des raisons diverses. On insista aussi près de moi dans le même but ; mais, ayant déjà ma situation au Louvre, je n'acceptai pas et M. MASPERO resta seul candidat. Et cependant, si j'ai bonne mémoire, une moitié environ de l'Académie déposa des bulletins blancs.

Plus tard, après bien des propositions à moi faites dès 1880 et 1881, je me présentai à cette même Académie des Inscriptions en 1882 et j'obtins alors, à l'élection où l'emporta M. SENART, une minorité qui se rapprochait singulièrement de la majorité et assurait, disait-on, mon élection pour le tour prochain.

L'année suivante, en 1883, un très grand nombre de membres m'avaient déjà promis leurs voix quand je me désistai en faveur de celui qui s'était toujours montré mon principal adversaire. Ce désistement eut pour cause une entrevue avec M. PERROT, qui fit valoir près de moi des motifs de patriotisme. Les Anglais, disait-il, voulaient diminuer le plus possible l'influence des Français en Égypte. Comme M. MASPERO était le successeur de MARIETTE dans le Musée de Boulaq, il importait d'en faire aussi un membre de l'Institut. M. PERROT ajoutait d'ailleurs que dans le cas où je lui céderais pour le moment la place, M. MASPERO appuierait ma candidature et voterait pour moi quand je me présenterais. Je me rendis (j'eus peut-être tort) et j'écrivis à M. le secrétaire Perpétuel la lettre suivante dans laquelle je cédaï à M. MASPERO le siège que je tenais déjà en quelque sorte :

Paris, le 15 novembre 1883.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel et cher Maître,

La candidature de M. MASPERO pouvant être considérée comme offrant un caractère patriotique dans les conditions où se trouvent en ce moment les Français en Égypte, je retire la mienne pour cette fois. Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien lire cette lettre à l'Académie, pour que les membres qui ont bien voulu me promettre leurs voix connaissent les motifs de mon désistement.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Perpétuel et très cher Maître, l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

EUGÈNE REVILLOUT.

Or, sur les instances de M. MASPERO, je viens de me présenter à l'occasion de la dernière vacance. On me demanda si, comme confrère de M. MASPERO à l'Institut, je continuerais avec lui mes polémiques, depuis longtemps interrompues alors du reste. Je dis que, dans ce cas, je ne demandais pas mieux que de ne plus les reprendre. L'âge et aussi le bonheur domestique m'ont bien calmé. Mais je dois dire que le traité dont il s'agit n'est et ne peut être comme tel que bipartite et conditionnel pour le cas où je me trouverais être le confrère de M. MASPERO à l'Institut. Or, il se trouve qu'ausitôt informé, M. MASPERO a fait tous ses efforts pour arrêter ma candidature. Il a manifesté son haut déplaisir à quiconque m'appuierait. La conclusion est facile à tirer. Sans vouloir me joindre aux égyptologues de marque qui combattent M. MASPERO en toute occasion, je dirai simplement que je reprends ma liberté pleine et entière.

J'avoue du reste que la manière dont un prétendu celtiste prétend pouvoir recevoir les candidats et juger de leurs titres, pour lesquels il a la plus parfaite incompétence, m'a pour le moment bien dégoûté de semblables visites.

E. R.

L'Éditeur ERNEST LEROUX, Propriétaire-Gérant.